

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 82 (1985)
Heft: 9

Artikel: Apiculture, production et consommation de miel en Suisse [2]
Autor: Jutzi, Hans
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1067686>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Documentation scientifique

APICULTURE, PRODUCTION ET CONSOMMATION DE MIEL EN SUISSE

Hans Jutzi, *Office fédéral de l'agriculture du DFEP, Berne*

(Suite)

3.3. Valeur de la récolte de miel du pays

La valeur de la récolte de miel a été calculée sur la base de la quantité totale, y compris le miel que les apiculteurs gardent pour leur propre usage. Comme indiqué ci-dessus, le prix retenu est de Fr. 12.—/kg pour 1980 et de Fr. 13.—/kg pour les années suivantes. Ces valeurs correspondent aux renseignements fournis par le Secrétariat des paysans suisses à Brougg et tiennent compte de la recette moyenne réalisée par les producteurs lors de la vente au détail et en gros. La récolte étant en grande partie vendue directement par les producteurs aux consommateurs, les prix moyens précités paraissent discutables. A mon avis, un prix inférieur de Fr. 2.— à celui fixé par le FSSA me paraîtrait plus judicieux pour le miel vendu aux consommateurs en petites portions. La valeur de la récolte de miel suisse augmenterait en conséquence. Il conviendrait aussi de recalculer les quantités de miel nécessaires à la couverture

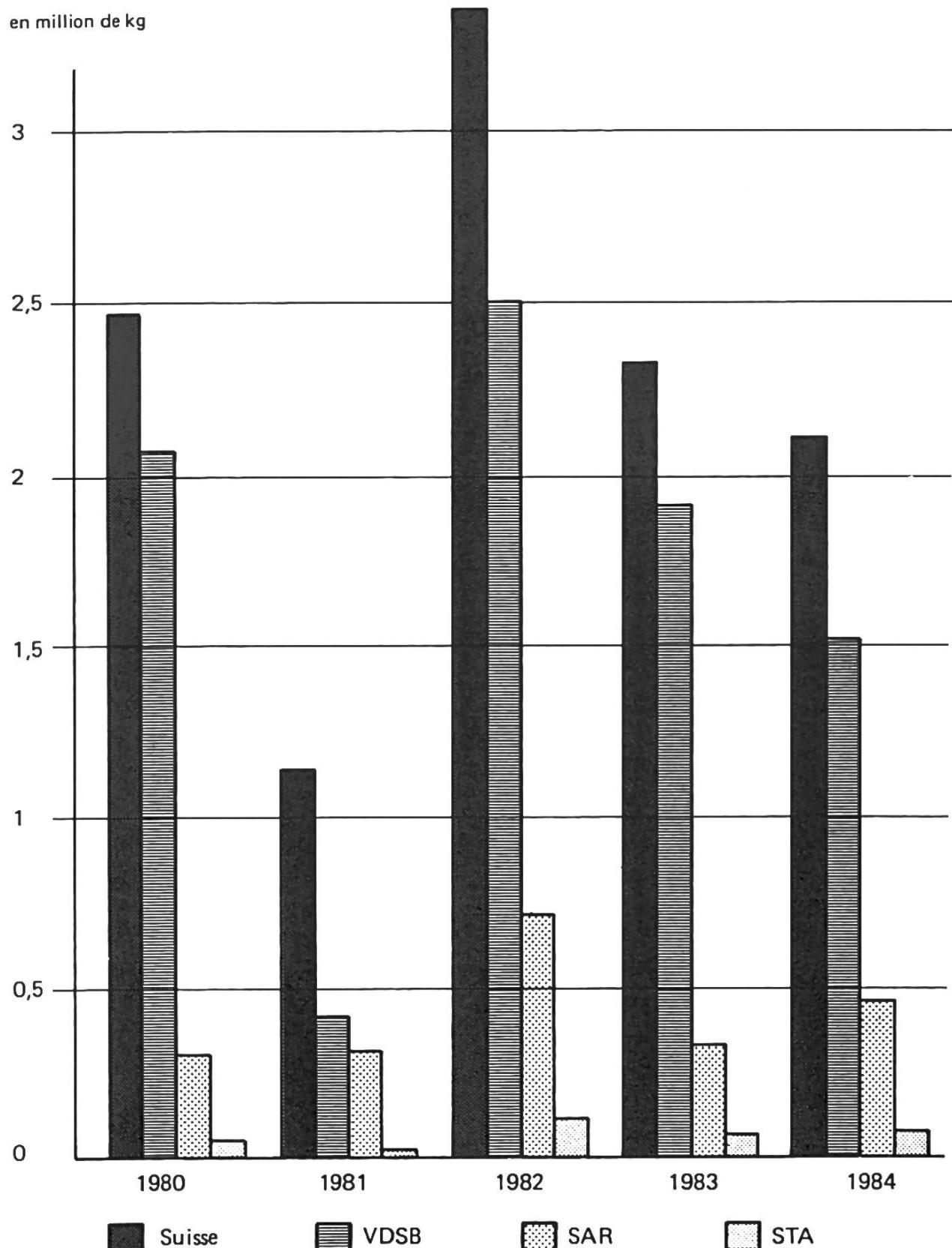
des frais de production. Le graphique 6 montre, lui aussi, l'irrégularité des quantités récoltées. Les valeurs oscillent entre 15,3 millions de francs en 1981 et 43,7 millions en 1982. Dans le rayon du VSDB ces chiffres sont respectivement de 10 millions (1981) et de 32,5 millions de francs (1982); ils sont de 4,1 millions (1980) et de 9,5 millions (1982) pour la Suisse romande et de 0,5 (1981) et 1,7 million de francs (1982) au Tessin.

4. Importations

Comparé au miel suisse, le miel étranger est meilleur marché. Au cours de la période couverte par le présent rapport, le prix moyen payé pour le miel importé se situe entre Fr. 2.77/kg (1980) et Fr. 3.07/kg (1983) franco frontière suisse. Il convient d'ajouter à ces chiffres Fr. 0.60/kg pour les droits de douane. Il ressort des remarques préliminaires des Statistiques annuelles du commerce extérieur suisse, publiées par la Direction générale des douanes, que le pays

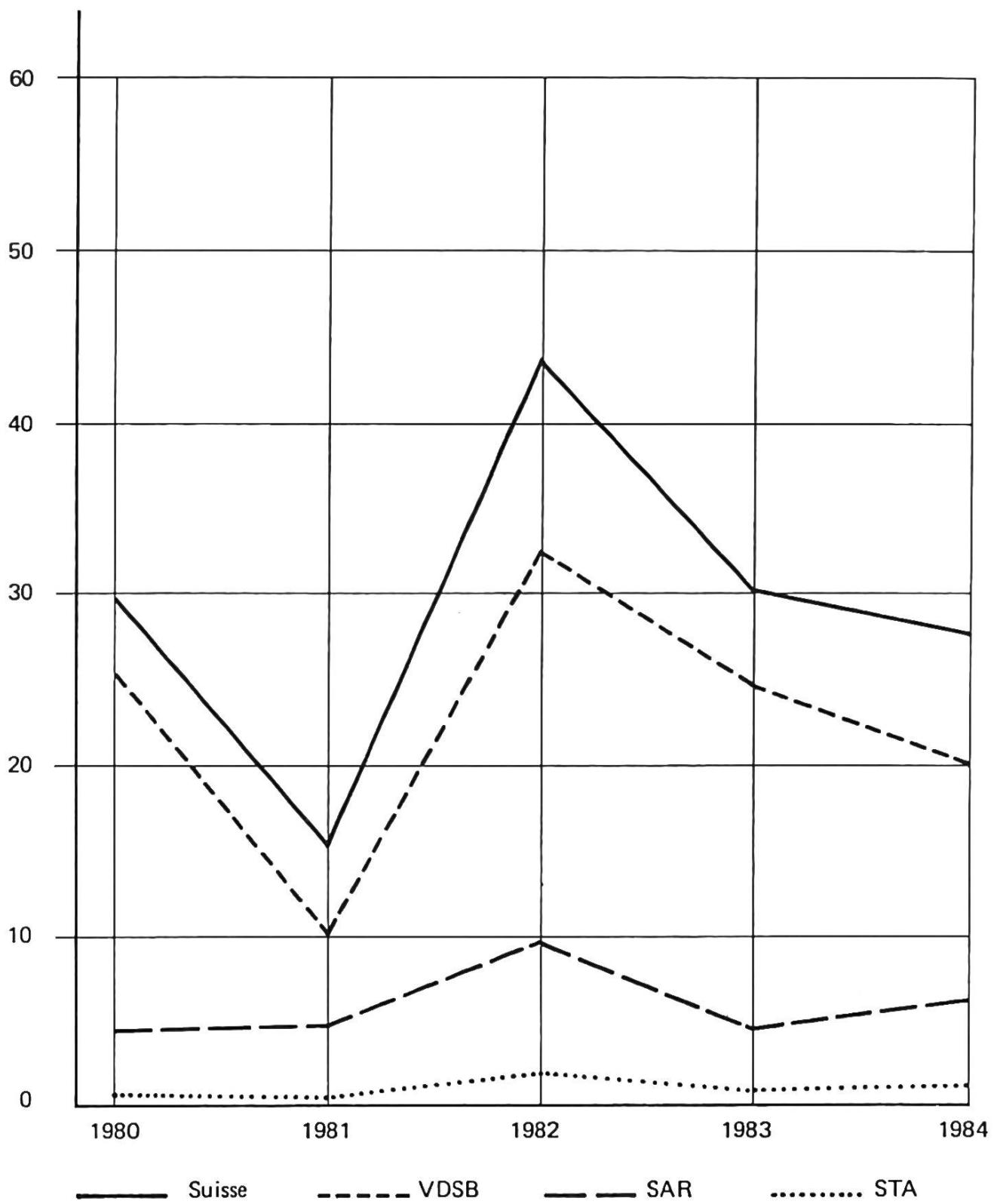
Graphique 5 PRODUCTION DE MIEL EN SUISSE

en million de kg



Graphique 6 VALEUR DE LA RECOLTE INDIGENE DE MIEL

en millions de fr.



exportateur n'est pas toujours le pays producteur. Ainsi, du miel provenant d'Asie ou d'outre-mer peut fort bien être importé en Suisse comme miel européen.

Le *tableau 1* montre que la quantité annuelle des importations de miel se situe entre 4765,5 t (1983) et 6206,5 t (1981). Le volume de la récolte indigène n'a pas d'influence sur celui des quantités importées, les affaires étant conclues bien avant que le résultat de l'année soit connu en Suisse.

Le tableau précité donne également les quatre principaux pays exportateurs de miel ainsi que les prix moyens correspondants. Si le Mexique a conservé sa position de premier fournisseur, les importations de Chine ont quelque peu régressé.

5. Exportation

La Suisse n'exporte que très peu de miel. Les quantités se situent entre 48,3 t (1980) et 79,5 t (1981). Vu le prix auquel il est vendu, soit Fr. 6.90 (1981) et Fr. 8.06 (1984), il ne s'agit très probablement que dans une faible mesure de miel suisse.

6. Consommation indigène

L'ampleur des réserves de miel à la fin de chaque année n'étant pas connue, il s'avère difficile de

déterminer la quantité consommée. Toutefois, en admettant que tout le miel est consommé d'une année à l'autre, on obtient une base de comparaison valable. La consommation annuelle se compose du produit de la récolte indigène, du miel importé et du miel exporté.

Le *graphique 7* montre clairement que la consommation de miel dépend dans une large mesure du volume de la récolte indigène. Elle se situe entre 7024,9 t (1983) et 8919,1 t (1982). La production indigène a pu couvrir la consommation dans les proportions suivantes: 1980: 32,6%; 1981: 16,1%; 1982: 37,7%; 1983: 33,1%; 1984: 28,2%.

Compte tenu des quantités de miel affectées à l'alimentation des abeilles (de la propre production de l'apiculteur, bien entendu) et destinées à la transformation technique, l'on obtient une consommation de miel par tête d'habitant qui varie entre 1,1 kg (1983) et 1,4 kg (1982). Sur le plan européen, la Suisse est donc un bon consommateur de miel.

7. Conclusions

Vu les prix auxquels se vend le miel, il est évident que l'apiculteur a tout avantage de le vendre directement au consommateur. Les prix fixés par le FSSA devraient être respectés. A longue échéance, les prix surfaits n'apportent rien.

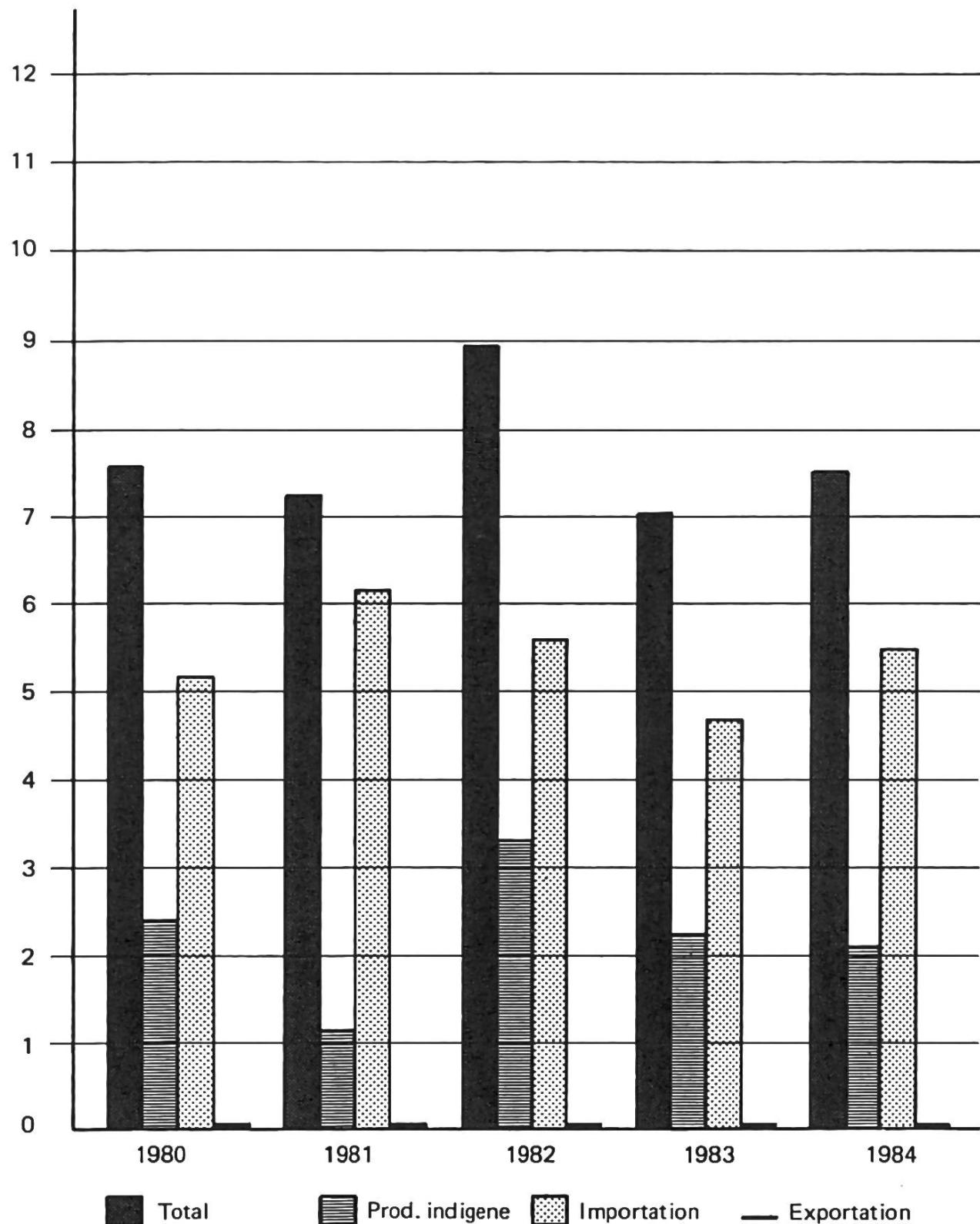
Tableau 1 : *Proportion de miel exporté en Suisse par chacun des quatre principaux pays fournisseurs ; prix moyen.*

Année	Pays d'origine	Proportion en tonnes	%	Prix moyen franco frontière suisse marchandise non dédouanée (Fr./kg)
1980	Total	5179,5		2,77*
	Mexique	1869,8	36,1	1,98
	Chine	536,9	10,4	1,96
	Guatemala	535,3	10,3	2,38
	France	374,2	7,2	6,73
		3316,2	64,0	
1981	Total	6206,5		2,83*
	Mexique	1654,8	26,7	2,14
	Chine	815,6	13,1	1,96
	Guatemala	690,9	11,1	2,26
	France	466,5	7,5	6,39
		3627,4	58,4	
1982	Total	5625,6		2,94*
	Mexique	1898,4	33,7	2,19
	Guatemala	625,7	11,1	2,21
	Chine	587,4	10,4	1,93
	France	502,9	8,9	6,77
		3614,4	64,1	
1983	Total	4765,6		3,07*
	Mexique	1222,9	25,6	2,22
	France	629,4	13,2	5,94
	Guatemala	578,2	12,1	2,47
	Chine	431,5	9,1	2,02
		2862,0	60,0	
1984	Total	5499,9		2,96*
	Mexique	1854,3	33,7	2,17
	Guatemala	581,6	10,6	2,08
	France	560,3	10,2	6,28
	Chine	390,9	7,1	2,09
		3387,1	61,6	

* Prix moyen du miel importé.

Graphique 7 CONSOMMATION DE MIEL EN SUISSE

en million de kg



Le commerce des denrées alimentaires cherchant également à vendre du miel suisse, il faut alimenter ce canal avec régularité, année après année et non pas seulement en cas de surplus. Le prix inférieur se justifie en ce cas par l'économie de travail pour l'apiculteur qui se fera – nous le souhaitons – un point d'honneur à ne livrer que du miel contrôlé.

Comme nous l'avons mentionné au point 3.1., la quantité de miel nécessaire pour couvrir les frais d'exploitation a pu être atteinte. Mais la situation apparaît sous un jour moins rose dès que l'on inclut

dans les calculs l'intérêt du capital. L'apiculture apparaît donc comme une activité qui ne saurait être qualifiée de rentable.

Actuellement, il devient de plus en plus difficile d'avoir à disposition un nombre suffisant d'abeilles pollinisatrices. C'est pourtant à cette seule condition qu'il sera possible de conserver la diversité de notre flore. Quand bien même les problèmes auxquels vont se trouver confrontés nos apiculteurs ne cesseront de croître, il faut souhaiter qu'ils ne se décourageront pas et resteront fidèles à une activité aussi intéressante qu'utile.

PRIX DE VENTE DU MIEL 1985

Marchandise en vrac

- a) aux grossistes et grandes organisations
- b) aux détaillants
- c) aux consommateurs

Miel contrôlé
par kg net

Fr. 14.—
Fr. 15.—
Fr. 17.—

Marchandise emballée (prix sans emballage)

Poids net	500 g	kg
a) aux grossistes	Fr. 7.50	Fr. 15.—
b) aux détaillants	Fr. 8.—	Fr. 16.—
c) aux consommateurs	Fr. 9.—	Fr. 18.—

Les emballages seront facturés en plus, au prix de revient.

Ces prix ont été fixés par le comité de la Fédération suisse des sociétés d'apiculture (séance du 13.4.1985 à Lucerne).

Précisons une nouvelle fois que les prix fixés par la FSSA sont des prix minima au-dessous desquels il n'est pas recommandé de vendre le noble produit de nos abeilles, récolté avec toujours autant de peine.

MUSÉE DE L'APICULTURE

Nous l'avons déjà signalé, le Musée Paysan Neuchâtelois, à La Chaux-de-Fonds, désire agrandir sa section d'apiculture. Celle qui existe déjà est déjà signalée dans la presse apicole internationale. Toutefois, cette section mérite d'être sérieusement développée.

Nous prions tous les apiculteurs qui pourraient nous remettre du matériel ancien de s'annoncer au président de la SAR. Un ramassage sera organisé en temps voulu.

D'autre matériel ancien, même agricole, serait aussi collecté avec reconnaissance. Que chacun fouille cave et grenier.

Il est grand temps que les témoins d'un autre âge soient réunis au profit des prochaines générations.